

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Séance du lundi 4 juin 2012

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- Dossier n° 91

Création d'un ensemble commercial de 6812 m² comprenant 8 magasins du secteur non alimentaire, 172 rue Carnot à CHALLANS.

Demandeur : SCCV LA JUISIERE, futur propriétaire (Mme Sylvie MICHEL) – 34, rue des Coucous – 44230 ST SEBASTIEN S/LOIRE.

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	10	
Ont voté OUI : 10	NON :	ABSTENTION:

-Dossier n° 93

Création d'un magasin d'équipement de la maison de 530 m², parc d'activités des 3 Monts, route de Nantes à CHALLANS.

Demandeur : SCI LEG'INVEST, propriétaire et promoteur (Mme Juliette NORMAND), 10, rue Traversière – 56870 LARMOR BADEN.

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	10	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION: 2

-Dossier n° 94

Création d'un magasin de bricolage de 2 930 m² à l'enseigne BRICOMARCHÉ, ZA les Mandeliers, route de Noirmoutier en l'Ile à LA GUERINIERE.

Demandeur : SAS LAGUEPON, exploitant (M. Alain ROUILLARD) – Route de Noirmoutier en l'Ile – 85680 LA GUERINIERE.

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	8	
Ont voté OUI : 8	NON :	ABSTENTION:

-Dossier n° 92

Extension d'un ensemble commercial par création de 2 magasins du secteur non-alimentaire sur 575,61 m² (U TECHNO de 450,22 m² et U VELO de 125,39 m²), centre commercial « Les Joncs », route des Sables d'Olonne à LA TRANCHE SUR MER.

Demandeur : SAS IMAGE, propriétaire (M. Gérard BREGEON -Sotrandis), Chemin du Vasais de Millet – BP 115 – 85360 LA TRANCHE S/MER.

Décision de la CDAC :	ACCORD	
Nombre de votants :	7	
Ont voté OUI : 6	NON :	ABSTENTION: 1